



Traité Nedarim

Michna 2 - Chapitre 1

האומר קונם, קונח, קונס הרי אלו כינויים לקרבן. חרק, חרך,
חרף הרי אלו כינויים לחרם. נזיק, נזיח, פזיח הרי אלו כינויים
לנזירות. שבותה, שקוקה, נדר במוהא הרי אלו כינויים לשבועה.

Dire à son prochain : « Je m'interdis telle jouissance », en employant soit le mot Qonam soit Qona'h, soit Qonass, c'est énoncer un synonyme du terme sacrifice (et de la défense qu'il comporte). Si l'on a exprimé l'interdit par l'un des termes 'harak, ou 'harakh, ou 'haraf, on a formulé les synonymes de l'anathème (avec ses conséquences légales). Si l'on a dit Nazikn ou Nazia'h, ou Pazia'h, cela équivaut à l'engagement par Naziréat ; de même en employant pour l'interdit les mots Chbouta, ou Chkouka, ainsi que le mot Mohi pour vœu, on s'est servi des synonymes de serment (avec ses suites juridiques).



Voyons plus clair

Une mise en perspective des grandes thématiques de l'actualité à la lueur de l'érudition juive véritable.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions